

Audition de l'OFEM concernant le «service public »

Philippe Jaquet

Services industriels de Lausanne

20 avril 2015

Citycable et SiL

- Les Services industriels de Lausanne (SiL) constituent l'une des sept directions de l'administration communale lausannoise, dirigée par un membre de la Municipalité
- Les SiL alimentent la ville de Lausanne et un grand nombre de communes avoisinantes en électricité, gaz, chauffage à distance et en prestations multimédia
- Le Service multimédia des SiL commercialise sous le nom de Citycable les prestations de TV, internet et téléphonie
- En 2013, la propriété du réseau de Citycable a été transférée à la société LFO SA, société appartenant à la ville et nouvellement créée pour le développement des infrastructures, particulièrement le déploiement sur la ville de Lausanne, d'un réseau fibre optique en collaboration avec Swisscom





3

Nos activités et positions concernant le service public

- L'appartenance du Service multimédia et de LFO SA à la ville de Lausanne donne une place centrale à la notion du service public. Dans son rôle de représentation de la population, le conseil communal peut orienter le développement du réseau et des prestations par le dépôt d'initiatives (interpellations, questions, motions et postulats) auprès de la Municipalité, ce qu'il a fait à plusieurs reprises. Le conseil communal contribue ainsi à définir le service public en matière multimédia.
- L'offre des prestations multimédia se positionne principalement pour répondre à des besoins de base avec un rapport qualité – prix très avantageux
- Les habitants de la ville qui sont au bénéfice d'une exonération Billag (prestations complémentaires de l'assurance invalidité) se voient octroyer la gratuité de l'accès au réseau (TV et internet 2 Mb/s) s'ils en font la demande
- Les SiL organisent des cours gratuits internet pour les séniors



4

Comment assurer à l'avenir le service public à l'échelle nationale

- Les SiL distribuent les prestations multimédia sur Lausanne et sur 13 communes avoisinantes sans différence de prix ou de qualité
- Le déploiement de la fibre optique ne se réalise que sur Lausanne, la coopération avec Swisscom ne couvrant pas les autres communes
- La migration sur le réseau fibre optique se réalise progressivement, selon le désir des utilisateurs
- Cependant, dans ces 13 communes, les nouveaux immeubles sont raccordés en fibre optique selon le vœux du propriétaire et pour un certain degré de densité d'appartements
- Les investissements pour ces infrastructures sont importants et nécessitent une planification sur le long terme
- De par leur zone de distribution, les SiL n'ont pas d'influence sur une échelle nationale



5

Quel est notre futur en tant qu'opérateur d'infrastructure?

- L'infrastructure des réseaux est avantageusement construite et entretenue par des opérateurs locaux grâce à leur proximité et à leur connaissance du terrain
- Les prestations de télécommunication sont plus efficacement réalisées par les opérateurs internationaux car l'économie d'échelle leur permet une plus grande efficacité de développement et de distribution à l'exemple de Netflix
- Les SiL ont choisi d'investir dans le déploiement d'un réseau FTTH en collaboration avec Swisscom et de commercialiser des prestations standards (TV, internet) avec une grande attention aux besoins locaux:
 - Les habitudes de consommation quittent progressivement les contenus linéaires pour des contenus non-linéaires, ce qui a comme conséquence une forte augmentation des débits internet
 - Le développement du cloud computing va encourager les débits internet symétriques
 - Le smart city nécessite un réseau haut débit et omniprésent, des capteurs et des objets communicants



6

Notre position concernant la neutralité du réseau internet

- Sur le réseau multimédia des SiL, le débit internet double tous les 18 mois
- Cette évolution provoque d'importants investissements dans les infrastructures
- Les fournisseurs de prestations OTTP utilisent cette infrastructure sans participer aux investissements qu'ils provoquent
- Cette participation aux coûts est débattue au niveau national et international sans qu'aucune direction n'ait été prise à ce jour, hormis une décision de principe des Etats-Unis début 2015 (FCC)
- Actuellement, aucune intervention sur les flux n'est exercée par SiL qui sont en faveur de respecter un équilibre entre liberté d'accès aux prestations, sécurité du réseau et remboursement des investissements d'infrastructures
- Les SiL pensent que les décisions politiques qui seront prises au niveau international laisseront peu de marge de manœuvre aux opérateurs d'infrastructures



Attentes envers l'OFEM sur le thème du service public

- Intervention concernant la neutralité du réseau internet afin que l'équilibre entre liberté d'accès et remboursement des investissements provoqués par l'utilisation du réseau par les OTTP soient respectées
- Intervention concernant l'accès pour les téléreseaux aux contenus des droits sportifs télévisés de manière non-discriminatoire



Merci
de votre attention